Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-04 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2021-01 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET ÉTABLISSANT UN TARIF DE COMPENSATION POUR L'USAGE DE L'EAU

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Robert à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement 2021-04 remplaçant le Règlement 2021-01 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 1er mars 2021 et est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 2e jour du mois de mars 2021.

Émilie Petitclerc

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière